

Rassemblement et Manifestation, Mercredi 11 juin à 17h30, Préfecture de Bourg en Bresse

Suivis d'un pique-nique musical, Place de la Mairie jusqu'à 20 heures

L'Europe fait « la guerre » à un ennemi qu'elle s'invente

L'augmentation de la précarité et du chômage et la peur du lendemain qui se répand font le lit des replis sur soi, des peurs de l'autre : les résultats des élections européennes le montrent suffisamment. La France, comme d'autres pays d'Europe, s'engue dans une politique de fermeture de ses frontières. Cette politique sécuritaire nous entraîne dans une impasse.

Déconstruisons les peurs, rétablissons les faits : arguments contre 3 idées reçues.

“ L'Union Européenne et la France accueillent beaucoup de réfugiés ”

Faux !

En 2013, selon l'OCDE, près de neuf réfugiés sur dix ont trouvé l'asile dans les régions en développement.

Pour exemple, face à l'ampleur de la crise humanitaire en Syrie :

Sur les 2.000.000 de réfugiés Syriens actuels, 750.000 sont au Liban, l'U.E. s'apprête à en recevoir 0,8%, la France en a accueilli 1300 en 2013, elle a proposé d'en accueillir 500 sur son territoire pour 2014 ! Depuis 30 ans le nombre de demandeurs d'asile est stable. Ce nombre oscille entre 30 000 et 60 000 par an.

“ L'accueil des réfugiés plombe le financement de notre système social et notre économie ”

Faux !

Selon les études actuelles, notamment de l'OCDE, l'impact des migrations sur les finances publiques est proche de zéro.

Par contre, la lutte contre les migrants : contrôle, enfermement dans les centres de rétention, expulsions, surveillance des frontières, coûte cher.

L'agence FRONTEX, qui a pour mandat la lutte contre l'immigration dite « clandestine » en Europe, a vu son budget passer de 19 millions d'€ en 2006 à 94 millions d'€ en 2013 !

Le coût d'une expulsion est estimé entre 12000 et 27000 euros, soit pour 2009 un budget estimé entre 232 et 435 millions d'euros en France.

« Cette politique de contrôle des flux migratoires se fait dans le respect des droits humains »

Faux !

La France, l'Europe sont mises à l'index régulièrement dans des rapports émanant de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, d'Amnesty International, de la Ligue des droits de l'Homme, de la CIMADE. L'agence Frontex sous-traite la surveillance de ses frontières à d'autres pays et ferme les yeux sur les atteintes aux droits de l'Homme qui y sont faites. **20 000**, c'est le nombre de migrants morts retrouvés et déclarés depuis 2008, dans la méditerranée, dans le désert, aux frontières Est de l'Europe. Ce chiffre n'est que la partie visible de l'iceberg... De nombreux disparus resteront « inconnus ». (sources : OFPRA – OCDE – Amnesty- Ligue des Droits de l'Homme- CEDH Cimade)

Parce qu'aucune démocratie ne peut « empêcher » les mouvements migratoires.

Parce qu'humanité et migration sont intimement liées...

Parce que les droits de l'Homme doivent être respectés avant toute autre considération... !

**NON à cette Europe forteresse,
OUI à une Europe ouverte et solidaire,
OUI à la liberté de circulation et d'installation,
L'expérience que nous avons à Bourg est une véritable leçon de choses :**

L'installation des demandeurs d'asile dans des garages du centre-ville, parce que **le Préfet de l'Ain décidait de ne pas les loger décentement**, les désignait d'office comme un problème, comme quelques-uns qui dérangent la décence aux yeux de ceux qui habitent là, qui passent par-là !

« *Qui sont ces gens assis par terre habillés comme des traîne misère ?* » chantait Souchon.

Les pouvoirs publics, avec leur décision contraire à tous les textes en vigueur, non contents de les priver de toute dignité, les exposaient comme responsable de troubles à l'ordre public. La boucle est ainsi bouclée, tout devient simple, la peur de l'autre peut s'épanouir. **Mais il y a maintenant 9 mois que le collectif a ouvert, pour un véritable accueil, l'immeuble appartenant à l'ADAPEI, situé en zone Cénord . Les ménages ont pu y vivre décentement, contrairement à ce qui les attendait dans ces fameux garages.** Nous avons paré au plus pressé : un toit sur la tête, des toilettes et douches accessibles, du chauffage... puis on s'est organisés pour la scolarisation des enfants, le respect de la domiciliation, l'accompagnement à la santé et bien sûr le relogement des ménages ainsi accueillis.

Alors une vie davantage revêtue de normalité, sans stigmatisme particulier, a commencé pour des couples, des enfants, des adolescents, des jeunes célibataires, à cette adresse de fortune. Où les seuls problèmes subsistants sont les obstacles qu'oppose la Préfecture à l'obtention de droits élémentaires pour ces familles et son refus d'entrer en relation avec nous. Histoire, certainement, de refuser l'évidence : **soutenir l'égalité des droits pour toutes et tous est une vraie force, parce que ces choix prouvent, chaque fois qu'ils peuvent être appliqués, qu'ils sont une véritable alternative à « la politique du bouc émissaire ».**

Et qui sait ? Peut-être en avons-nous convaincu quelques-uns ?

Nous avons, par exemple, été reçus à diverses reprises par le Maire de la ville. Et si ce dernier maintient toujours que le logement des demandeurs d'asile n'est pas de sa compétence, il « fait le point » régulièrement avec le collectif et propose de participer très modestement aux frais qu'impose l'entretien minimum de l'immeuble. Par ailleurs, le préfet, lors d'une rencontre avec des militants, a exprimé son soulagement de voir les personnes mises à l'abri ailleurs que dans les garages et il a veillé à ce que le chauffage soit remis dans les locaux de l'ADAPEI.

Alors, encore un effort ! La ville de Bourg en Bresse, n'en sera que grandie lorsque, par les actions de ces citoyens, associations, autorités de l'Etat, du département, de la Région, **elle aura fait cesser cette discrimination, même si ce n'était pas de sa « compétence ».**

C'est peut-être simplement « une bonne idée » de s'appuyer sur ce qui marche, ce qui fait « société », qui ne divise pas, qui n'enlève rien à personne : **légaliser un lieu d'accueil temporaire qui permet de « se poser en arrivant », puis de déposer sa demande d'asile avant un relogement en CADA (Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile).**

Collectif Solidarité Migrants Bourg en Bresse : RESF01/Ligue des droits de l'homme/CIMADE/Comité de Vigilance/Emmaüs/ATTAC/Small Axes/Union Syndicale Solidaire/CGT éducatif/Action/FSU/SNUipp/NPA/PCF/Les Alternatifs/Le Parti de gauche.

